

5.4

Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

5.4.1 Assureurs

Aucune information

5.4.2 Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

Aucune information

5.4.3 Coopératives de services financiers

Avis de révocation et de délivrance de permis d'assurance-dépôt
Loi sur l'assurance-dépôt, RLRQ, c. A-26

Avis est donné par la présente que, suite à la fusion des caisses¹ suivantes en date du 1^{er} janvier 2015 et, autorisée par l'Autorité des marchés financiers, un permis d'assurance-dépôt a été délivré à la caisse résultante en vertu de l'article 27 de la *Loi sur l'assurance-dépôt, RLRQ, c. A-26* (« LAD »). En application de l'article 31.1 LAD, la révocation des permis d'assurance-dépôt est effective à compter de la date de fusion, pour les caisses fusionnantes.

Caisse fusionnantes	Caisse résultante
Caisse populaire Desjardins de Brandon	Caisse Desjardins du Nord de Lanaudière
Caisse populaire Desjardins des Sept-Chutes	
Caisse populaire Desjardins de la Haute Matawinie	
Caisse Desjardins de Gentilly-Lévrard	Caisse Desjardins de Gentilly-Lévrard-Rivière du Chêne
Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Chêne (Lotbinière)	
Caisse populaire Desjardins de Trois-Saumons	Caisse Desjardins du Nord de L'Islet
Caisse Desjardins de L'Islet	
Caisse Desjardins du Centre de Portneuf	Caisse Desjardins du Centre de Portneuf
Caisse Desjardins de Donnacona	
Caisse Desjardins du Quartier-Latin de Montréal	Caisse Desjardins du Quartier-Latin de Montréal
Caisse populaire Desjardins de la Maison de Radio-Canada	
Caisse Desjardins de Tétreaultville	Caisse Desjardins d'Anjou-Tétreaultville

¹ Il est à noter que le terme « caisse » signifie Caisse populaire, Caisse populaire Desjardins et Caisse Desjardins.

Caisses fusionnantes	Caisse résultante
Caisse populaire Desjardins d'Anjou	
Caisse populaire Longue-Pointe	Caisse Desjardins de Longue-Pointe
Caisse populaire Desjardins St-Victor de Montréal	
Caisse populaire Desjardins de Verdun	Caisse Desjardins de L'Île-des-Sœurs— Verdun
Caisse Desjardins de L'Île-des-Sœurs	
Caisse populaire Desjardins Provost de Lachine	Caisse Desjardins de Lachine
Caisse Desjardins Lachine/Saint-Pierre	
Caisse Desjardins de Montréal-Nord	Caisse Desjardins de Sault-au-Récollet— Montréal-Nord
Caisse populaire Desjardins du Sault-au-Récollet	
Caisse populaire Desjardins des Ramées	Caisse populaire Desjardins des Ramées
Caisse populaire Desjardins de Fatima	
Caisse Desjardins des Métaux blancs	Caisse Desjardins des Sources
Caisse populaire Desjardins des Horizons	
Caisse populaire Desjardins Du Parc et Villeray	Caisse Desjardins de Viger et Villeray
Caisse populaire Desjardins de Viger	
Caisse Desjardins de Dolbeau-Mistassini	Caisse Desjardins du Nord du Lac-Saint- Jean
Caisse populaire Desjardins de Sainte-Jeanne-d'Arc-de- Roberval	
Caisse populaire Desjardins de Saint-Augustin Dalmas	
Caisse populaire Desjardins de Saint-Eugène d'Argentenay	
Caisse populaire Desjardins de Milot	
Caisse populaire Desjardins de Lac Mistassini - Mistassini Lake Caisse Populaire Desjardins	Caisse Desjardins Eenou Eeyou
Caisse populaire Desjardins de Waswanipi	
Caisse populaire Desjardins Pierre-De Saurel	Caisse Desjardins Pierre-De Saurel
Caisse Desjardins Centre du Bas-Richelieu	
Caisse Populaire Riviera	

Avis est également donné que suite à la fusion par absorption des caisses suivantes, en date du 1^{er} janvier 2015 et, autorisée par l'Autorité des marchés financiers, il y a eu révocation des permis d'assurance-dépôt pour les caisses absorbées en vertu de l'article 31.1 LAD à compter de la date de fusion. Il est à noter que les caisses absorbantes conservent leurs permis d'assurance-dépôt.

Caisses fusionnantes	Caisse résultante (absorbante)
Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie	Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie
La caisse populaire de St-Léon-le-Grand (absorbée)	
Caisse Desjardins de l'Éducation	Caisse Desjardins de l'Éducation
Caisse d'économie Henri-Bourassa (absorbée)	

Fait le 28 janvier 2015

Autorité des marchés financiers